

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN DE LA DROME

Créée par arrêté préfectoral n°4566 du 28 décembre 1993

DELIBERATION n°2025-01

Séance du 18 mars 2025

OBJET : Validation l'état des lieux actualisé du territoire, de sa synthèse et également des enjeux, de la stratégie et des objectifs du SAGE

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit mars à neuf heures, la Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie à Alex, sous la Présidence de Monsieur Pierre LESPETS.

Membres présents : 32 Nombre de mandats : 9 Soit 41 votants sur 52 membres

Membres présents :

ARNAUD Jody	F. Hôtellerie Plein Air	MAGNON Gilles	CC Crestois Pays Saillans
BAUDIN Pascal	CC Diois	MASSE Yannick	Mairie Aubenas
a mandat de LEMERCIER Christophe			
BAUDOIN Jean-Louis	Maire St-Benoît-en-Diois	MATHIEU Roger	FRAPNA
a mandat de MAGNON Gilles			
BALGUIER MUSSAT Marie	UNICEM	MARION Christine	Mairie Grâne
BLANC Ludwig	SID	MARTIN Freddy	Mairie Saillans
BOUTARIN Stephane	Chambre Agriculture	MICHEL DANSAC	Marie-Thérèse, Assoc. riverains
BREYNAT Philippe	OUGC 26		Prentegarde
CAILLET Christian	SM Scot Vallée Drôme	PRINCIC Emanuel	DDT
CHARMET Martine	CD 26	a mandat de CHANTEPERDRIX Corinne, ARNOUX Baptiste	
a mandat de GILLES Daniel, BONNARD Alain			
CROZIER Gérard	CCVD	REY Rémi	Mairie Saint-Roman
DANCHIN Justine	Mairie Luc-en-Diois	SERRALONGUE Galcérand	AgribioDrôme
D'YVOIRE Henry	CNPF	SIVADE Eve	Agence de l'eau
GIRARD André	Assoc. Moulins et canaux	a mandat de MATRON Jean-Pierre	
GREGOIRE Emmanuel	ADARII	SOUDE Fabienne	Mairie Die
HERVOËT Jean	CNR	STAPHORST Michel	Comité D.Drôme Canoë
LADEGAILLERIE Jacques	CD26		kayak
LESPETS Pierre	Mairie Loriol, Pdt CLE	TRON Frédéric	SMRD
a mandat de AURIAS Claude			
a mandat de J.M. BOUVIER			
		VINAY Dominique	Mairie Pontaix
		VITALI Hervé	SDJES

Autres présents :

FREY Sara	CCVD
ROSSI Cécile	SM SCOT
REGNIER Yannick	Asso Biovallée
SERRET Jean	CCVD
SIEFFIT André	ADAF

Observateurs Citoyens :

MARTINERIE Rémi
SIBUET Stéphanie

SMRD :

ARNAUD David, Directeur
PROUST Cédric
CHIROL Nelcy

Membres excusés :

BONNARD Alain	Mairie Solaure-en-Diois		
CHAVE Philippe	Mairie Livron		
ARNOUX Baptiste	S.Préfecture		
PHELIPPEAU Eric	CD26		
BOUVIER Jean M.	SIGMA		
LEMERCIER Christophe	Mairie de Crest		
AURIAS Claude	Région AURA	MAGNON Gilles	CC Crestois Pays Saillans

Vu la révision du SAGE Drôme engagée par la CLE par délibération du 4 avril 2018,

Vu les orientations stratégiques validées par la CLE le 19 juin 2019 et approuvées par le Comité d'Agrément le 21 novembre 2019,

Vu le programme de travail pour la révision du SAGE, intégrant le lancement d'une nécessaire étude prospective SAGE Drôme 2050, validé par la CLE par délibération du 29 juin 2021,

Vu le SDAGE Rhône Méditerranée 2022-2027 adopté par le Comité de Bassin le 18 mars 2022,

Vu le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Rhône Méditerranée 2024-2030 adopté le 8 décembre 2023,

Vu la feuille de route du PTGE validée par la CLE le 12 décembre 2023,

Vu la stratégie d'adaptation du territoire au changement climatique validée par délibération de la CLE du 25 juin 2024,

Vu la présentation faite en séance de la synthèse de l'état des lieux actualisé puis de l'exposé des enjeux, de la stratégie et des objectifs du nouveau SAGE Drôme en projet,

Après en avoir délibéré, la CLE plénière, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- APPROUVE l'état des lieux complet et actualisé ;
- APPROUVE la synthèse de l'état des lieux tel qu'envisagé dans le projet de PAGD du nouveau SAGE Drôme ;
- APPROUVE l'exposé des nouveaux enjeux, de la stratégie et des objectifs tels qu'envisagés dans le projet de PAGD du nouveau SAGE Drôme ;
- INVITE tous les partenaires à poursuivre leur implication, chacun à son niveau, dans le travail de révision du SAGE qui se poursuit.

Le Président de la
Commission Locale de l'Eau,

Pierre LESPETS

